



INSCRIPTIONS :

Les fiches d'inscription au modèle ci-joint sont à envoyer par courriel à competitions.cdt95@outlook.fr au plus tard le **lundi 17 février 2025**.

Les règlements par virement ou par chèque à l'ordre du **CDTir 95** doivent parvenir au plus tard le mercredi 19 février 2025 à l'adresse suivante :

Madame L. DOMETTE - 3 rue des Longues Raies - 95130 Franconville-la-Garenne

CLASSEMENTS :

Individuel dans chaque épreuve.

RÉCOMPENSES PAR EPREUVE (à choisir dans la vitrine du stand de Roissy) :

Premier prix : un bon d'achat de 80 €

Deuxième prix : un bon d'achat de 50 €

Troisième prix : un bon d'achat de 30 €

PIÈCES RÉGLEMENTAIRES :

Comme pour chaque compétition, tout tireur devra être en possession de la licence F.F. Tir 2024/2025 et d'une visite médicale à jour.

Tout tireur non en règle ne pourra participer au concours.

RESTAURATION :

Un repas est proposé sur site (Tartiflette / Salade / Dessert / Café) au prix de 20 € par personne.

Le règlement sera à effectuer sur place (chèque ou espèces).

Merci de préciser dans la fiche d'inscription si vous souhaitez participer.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS PRÉSENTER, POUR LES FORMALITÉS, 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE VOTRE SÉRIE.

Emma PELISSIER

CONCOURS TAR

EPREUVES PISTOLET VITESSE (831) / CARABINE 50 m (820)

FICHE D'INSCRIPTION

Dimanche 23 février 2025

STAND DE TIR DE ROISSY

Les Fonds de Changy – 95700 Roissy-en-France

N° ASSOCIATION.....
CLUB.....
NOM Prénom.....
N° licence.....
Date de naissance.....

Epreuve	Choix n° 1 série	Choix n° 2 série	Choix n°3 série
Carabine 50 m (820)			
Pistolet vitesse réglementaire (831)			

Réservation d'un repas au prix de 20 € : OUI NON (rayer la mention inutile)

(repas à payer sur place le jour du concours en chèque ou espèces)

TARIFS DES ENGAGEMENTS : 12 Euro par épreuve

Les fiches d'inscriptions sont à envoyer par courriel à competitions.cdt95@outlook.fr **au plus tard le lundi 17 février 2025.**

Les règlements par virement ou par chèque à l'ordre du CDTir95 sont à envoyer à l'adresse suivante : **Madame L. DOMETTE - 3 rue des Longues Raies - 95130 Franconville-la-Garenne au plus tard le mercredi 19 février 2025.**

TOUTE ERREUR OU OMISSION ENTRAINERA LA NULLITÉ DE L'ENGAGEMENT

- En application de la loi du 6-1-1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informé que :
 - Les réponses à la fiche d'inscription sont obligatoires pour que soit prise en compte votre inscription au concours. Elles sont destinées au CDTir95 afin d'établir le plan de tir et le palmarès. Par le fait de son inscription, le tireur autorise le CDTir95 à rendre public le plan de tir et les résultats de la compétition
 - Vous êtes habilité à obtenir communication des informations nominatives, vous concernant, recueillies au moyen de cette fiche d'inscription et, le cas échéant, à demander toutes rectifications auprès du Président du CDTir95.